



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	13.09.2021
Titre du projet du marché	N09.52 150037 - Ref.PS Beausite,Colondalles,Baye Clarens - Prestations de BAMO/DGT pour les phases de réalisation (41 à 53)
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	224690
N° de la publication SIMAP	1211263
Date de publication SIMAP	06.08.2021
Adjudicateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac
Organisateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac, à l'attention de N09.52 150037 - Ref.PS Beausite,Colondalles,Baye Clarens - Prestations de BAMO/DGT - ID 7609, Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac, Suisse, Téléphone: +41 58 461 87 11, Fax: -, E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	06/09/2021, sur simap.
Rendu documents	14/10/2021 à 23h59, le timbre postal faisant foi. Dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres».
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, non soumise aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71300000 - Services d'ingénierie BAMO et DGT, ingénieur civil.
Description détaillée des prestations / du projet	Cet appel d'offres porte sur les prestations du bureau d'appui au Maître de l'ouvrage (BAMO et direction générale des travaux) pour les phases de réalisation SIA 41 à 53 concernant la réfection des joints de chaussées du pont Baye de Clarens et l'assainissement du PS Colondalles, y compris réalisation des travaux préparatoires. Les tâches principales qui seront confiées au bureau d'appui au Maître de l'ouvrage sont entre autres les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation et convocation des séances ; • l'établissement de la planification du projet ; • le suivi financier du projet, le contrôle de la facturation, le contrôle de la planification financière, estimation des délimitations ; • la coordination avec des partenaires, des tiers et les mandataires du projet ; • la synthèse et la consolidation des éléments concernant les délais, les coûts et la qualité ; • la direction générale des travaux.
Communauté de mandataires	Admise.
Sous-traitance	Admis. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants.
Mandataires préimprimés	Les bureaux préimprimés sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 3.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.
Conditions de participation	Déclaration volontaire.
Critères d'aptitude	Q1 : Capacité technique du soumissionnaire Q2 : Capacité économique et financière du soumissionnaire

Q3 : Aptitudes et disponibilité de la personne-clé

Critères d'adjudication / de sélection

C1 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ET RÉFÉRENCES DES PERSONNES-CLÉS [35%]

C2 PRIX [25%], notation selon méthode linéaire

C3 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ET RÉFÉRENCES DU SOUSMISSIONNAIRE [20%]

C4 QUALITE DE L'OFFRE [20%]

Indemnités / prix :

Pas d'indemnité pour le dépôt de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Indications de l'appel d'offres : les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des objectifs est suffisante.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.

Manques de l'appel d'offres

Préimplication : Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes. Toutefois, l'appel d'offres ne mentionne pas le bureau Alpattec, membre du groupement "Stucky - Alpattec", auteur du projet, alors que le bureau Stucky n'est pas autorisé à déposer une offre.

Observations de l'OMPr

L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.

L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes